



Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 6 juin 2018

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT,
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER,
Vincent TUPINIER, Patrick VAILLANT

Absents : Mmes Jacqueline ZELIOLI (excusé), Karine TUPINIER
MM François BACHELIER, Bruno GERMANEAU (excusé)

La séance est ouverte à 20 heures

1) Compte rendu de la séance du 11 avril 2018

Approuvé à l'unanimité

2) Emprunt

Un appel d'offres pour un montant allant de 90 à 120 000 € a été lancé la semaine dernière auprès des banques locales Banque populaire, Crédit Mutuel et Crédit Agricole, pour financer les travaux de voirie des rues Tant Qu'un Quart, Marie Adeline et Traversière.

3) Décision modificative budgétaire

Le Conseil valide la prélèvement de 273 € sur le compte « *Dépenses imprévues* » pour honorer l'augmentation de la cotisation du syndicat du collège, et se pose la question de la justification de cette augmentation

4) Travaux

Un rendez-vous avec l'entreprise MANSANTI, retenue pour les travaux de voirie est programmé pour le jeudi 7 juin à 10 h à la Mairie. Les conseillers y sont invités.

Cimetière : Un rendez-vous avec la responsable de l'entreprise POT de Monéteau est programmé pour le vendredi 8 juin à 14 heures pour faire le point sur place.

Le buis atteint de la pyrale devra être coupé en pied.

5) Questions diverses

- **Dotation DGF :** Un graphique statistique établi par le secrétariat montre que cette dotation est passée de 10 000 à 408 € en 8 ans. Malgré tout, les services compétents réclament à notre commune un trop perçu de 122 €, mais ce sont eux qui ont fait l'erreur.
- **La communauté de communes** du Chablisien passe une commande groupée de défibrillateurs Prix à l'unité pour les communes intéressées : entre 1500 et 2 500 €. Le Conseil ne voit pas l'utilité d'un tel investissement.
- **Remblaiement des zones inondables :** les propriétaires sont-ils en droit de renvoyer l'eau de leurs terrains inondables dans les cours d'eau dans le cadre de la prévention des risques ? Le conseil a admis que l'aménagement d'une parcelle jouxtant le ru de Prenant ne présente pas de réel danger pour ce ruisseau intermittent.
- **Divagations de chiens :** un courrier va être distribué dans les boîtes aux lettres rappelant que les chiens ne doivent pas errer dans les rues et y déposer des déjections.
- **Concert de l'école de musique** du 21 juin : une information va être donnée à la population dans les jours à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.